

Rapport final

Evaluation du projet pilote
« Droits et culture des populations autochtones en République du Congo »
(Projet Digni 10697)

Rapport présenté à
L'Eglise Evangélique de Norvège
Département International
Chr Krohgs gt 34
N-186 Oslo
Norvège

Novembre 2016
Robert Gustafson
Visuell Analys AB

Contenu

Résumé	3
Introduction et contexte.....	4
Objectif de l'évaluation.....	4
Méthode.....	4
Observations et conclusions	5
Réponses proposées aux questions des Termes de Références	6
Objectif global du projet.....	6
Activités génératrices de revenus	7
Santé	9
Organisation.....	9
Culture	11
Langue et communication.....	11
La portée géographique.....	12
Le rôle de l'église.....	14
Conclusions	14
Recommandations	15
Annexes	16

Résumé

L'objectif global du projet « Droits et culture des populations autochtones en République du Congo » est qu'au moins 50% des populations autochtones du Département des Plateaux ont accès à un système de promotion et de protection de leurs droits, pour une amélioration de leurs conditions socioculturelles et économiques, et une meilleure cohabitation avec les populations bantoues.

Cette évaluation externe du projet a été programmée par les responsables du projet avec le but de vérifier si les objectifs du projet pilote sont atteints, et de recommander des ajustements par rapport à la suite par un projet permanent. Elle devrait en plus contribuer à la bonne finalisation du projet. De nombreuses consultations ont été organisées afin d'écouter au plus près les parties prenantes du projet.

Un résumé global par secteur sur la réalisation des droits en rapport avec les objectifs, se présente comme suit :

- **Education** : La prise de conscience témoignée dans tous les villages touchés sur l'importance de la scolarisation, la hausse des enfants scolarisés et les inscriptions dans l'école de Béné (Gamboma) et Béné Eniama témoignent du progrès dans ce volet.
- **Santé** : Une orientation par les mamans-conseils sur certaines maladies de base ainsi qu'un témoignage global sur la prise de conscience des femmes autochtones sur la nécessité d'accoucher dans les hôpitaux – sont les domaines de progrès.
- **Activités génératrices de revenus** : Beaucoup d'activités en cours, encore balbutiantes avec des résultats mitigés, mais il y a unanimité sur l'importance des activités génératrices de revenus. Ce volet représente un grand défi et il est besoin de renforcer l'encadrement sur le terrain le plus tôt possible.
- **Culture** ; un volet en retard, mais des priorités sont établies basées sur une étude solide. Sept volets sont identifiés et en général confirmés par l'évaluation. La culture des peuples autochtones est primordiale pour sauvegarder et renforcer leur identité et la langue kitsoua un véhicule primordial à promouvoir.

C'est un projet bien conçu, cohérent et innovateur au même temps, qui montre déjà des résultats prometteurs dans la promotion des droits des peuples autochtones. Le projet est également très diversifié, et consiste en réalité en plusieurs sous-projets ce qui le rend difficile à gérer mais lui rend en même temps un aspect holistique très important.

Tous les volets n'ont pas encore été réalisés mais les plans sont établis et il faut rappeler que le projet fonctionne dans un contexte extrêmement complexe, difficile et souvent inconnu. Des richesses et valeurs immenses, très peu connues et documentées – sont en train d'être documentées et valorisées. Les stratégies empruntées par le projet semblent pertinentes et viables et sont en cas de besoin, révisées et améliorées par l'équipe.

Les recommandations proposées par l'évaluation concernent entre autre ;

- l'encadrement des activités génératrices de revenus,
- la renforcement du niveau local du projet,
- la valorisation de la langue kitsoua et la pharmacopée traditionnelle,
- la nécessité de consolider les acquis du projet avant de l'agrandir,
- l'enracinement des droits, de l'égalité, respect et l'inclusion des peuples autochtones dans les paroisses de l'EEC.

Introduction et contexte

Les textes fondamentaux de l'Eglise Evangélique du Congo (EEC) contiennent un paragraphe appelé « Mission ». Un des points énumère les domaines différents dans lesquels l'église projette s'engager dans la société qui les entoure. L'Eglise Evangélique de Norvège (la DNM) s'est adressé à l'EEC en 2012 pour savoir quels thèmes ils souhaitent prioriser s'il serait possible de trouver un appui financier. La réponse unanime des responsables de l'EEC fut « La population autochtone ». La DNM avait travaillé parmi la Population Autochtone dans la même zone antérieurement. L'église a mené un pré projet financé par Norad/Digni dans trois zones différentes en 2012 qui a abouti à l'élaboration d'une demande d'un projet pilote dans une des zones : Le Département des Plateaux. Les autorités politiques au Congo avaient déjà fait passer une Loi sur les droits des Populations autochtones, mais l'implémentation n'est pas encore effective.

Objectif de l'évaluation

Cette évaluation externe a été programmée par les responsables du projet et de la DNM avant le lancement du projet pilote. Son but est de vérifier si les objectifs du projet pilote sont atteints, et de recommander des ajustements par rapport à la suite par un projet permanent. Elle devrait en plus contribuer à la bonne finalisation du projet, vu qu'il reste environ 14 mois d'activités au moment de l'évaluation.

Robert Gustafson a été engagé comme consultant, responsable de l'évaluation et il a été accompagné sur le terrain par l'équipe exécutive du projet, notamment; Prosper Massamba, Jean Marie Ngoma, Alain Didier Massika ainsi que l'équipe départementale du projet ; Alfred Gampio (responsable départemental) et Rufin Mavouanda (conseiller départemental).

Méthode

Le travail s'est fait par plusieurs étapes ; d'abord une étude de la documentation comme préparation en Suède, notamment les documents du projet.

Une visite de neuf jours (entre le 26 octobre et le 4 novembre 2016) a été organisée par l'équipe du projet. Ensemble nous avons pu visiter et consulter pratiquement tous les niveaux du projet sauf peut-être le conseil du projet. Nous avons eu de nombreuses consultations afin d'écouter au plus près les parties prenantes du projet. En allant du président de l'EEC, par la Coordination Technique des Projets et d'Appui au Développement (CTPAD), l'équipe responsable du projet en passant de longues heures ensemble. Jusqu'aux pasteurs et évangélistes, les chefs de villages ainsi que les mamans, leaders, hommes et même quelques enfants des écoles. L'équipe a également mobilisé les plus hauts responsables, pratiquement à tous les niveaux à Ngo et Gamboma : Sous-Préfet, Procureur de la République, représentants de la police, la gendarmerie, la DST, responsables des services de la santé, de l'éducation, chefs de quartier ainsi que les représentants des citoyens autochtones etc.

L'itinéraire de la visite sur le terrain

- Brazzaville, le Président de l'EEC et l'équipe de la CTPAD
- Ngo : discussion après le culte de l'église de l'EEC, 13 PA et 15 bantous
Le Sous-Préfet et la Cellule de Veille (hauts responsables de la Mairie, Police, Gendarmerie, Santé, Éducation, Chefs de quartiers, 4 représentants des PA,

- Nsah : discussion avec 8 femmes et 3 hommes autochtones, l'évangéliste du village (autochtone) et le chef du comité du village
- Nazareth : discussion avec 12 femmes et 6 hommes autochtones
- Oniamva : discussion avec 6 femmes et 12 hommes autochtones dont deux leaders formés aux droits
- Gamboma : entretien avec la Cellule de Veille
- Béné Eniama : discussion avec le chef de village, 15 hommes et 10 femmes autochtones
- Béné : discussion avec 4 hommes et 4 femmes autochtones

Au total, environ 130 personnes concernées par le projet ont été consultées.

Voir annexe 2 pour un programme détaillé.

Un guide d'entretien a été préparé et utilisé dans les groupes de discussions. Annexe 3. L'approche a été participative, avec l'ambition de faciliter un processus d'apprentissage à travers des réflexions et des discussions. L'équipe du projet a fait tout pour faciliter les entretiens et assurée la traduction.

Les contraintes de l'évaluation sont importantes, comme la complexité de l'environnement dans lequel le projet fonctionne et les différentes langues utilisées. L'évaluateur ne prétend en aucune façon comprendre la dynamique de la société et des peuples autochtones ou du projet après une visite d'une semaine.

Questions

Les questions clés auxquelles l'évaluation doit répondre sont huit et touchent aux aspects centraux du projet, notamment ;

- impact sur la population autochtone,
- Activités génératrices de revenus
- Santé
- Organisation
- Culture
- Langue et communication
- La portée géographique
- Le rôle de l'église

Observations et conclusions

Sur la base des informations recueillies sur le terrain, le consultant est arrivé à des conclusions sur l'organisation et l'efficacité des structures et des activités, et a tiré des conclusions sur la conception et la réalisation des objectifs, ainsi que proposé des recommandations à considérer pour améliorer les opérations du Projet.

Les Termes de Référence sont assez clairs et moins volumineux que dans la plupart des cas. Le rapport est structuré autour des huit questions clés des TdR. Tous les membres de l'équipe nationale et départementale ont facilité par tous les moyens et avec une grande ouverture la tâche de l'évaluation.

Réponses proposées aux questions des Termes de Références

Les observations principales faites sur le terrain sont présentées selon les huit questions des Termes de Référence.

Le projet a pour objectif global de construire un système de protection des droits des peuples autochtones. Avant d'entamer les questions, une clarification sur ce système s'impose.

Que veut dire ce système de protection des droits des autochtones ?

Basé sur une discussion avec l'équipe du projet, il s'est avéré que cela veut dire un système global, holistique englobant la connaissance des droits des populations autochtones par les autochtones et les bantous, les mécanismes de gestion des plaintes, la prise de conscience des autorités pour la protection des droits des autochtones et l'exercice des droits par les autochtones eux-mêmes, soutenus par des bantous convaincus de la cause. Tous ces facteurs constituent le système de protection visé par le projet.

Objectif global du projet

- 1. L'objectif global du projet, est que 50% des populations autochtones du Département des Plateaux bénéficient du système.**

1100 autochtones ont été touchés par les sensibilisations selon le rapport du projet. Il ne faut donc pas sous-entendre que toute la population autochtone du département ait été touchée, mais plutôt celles des localités du projet. Avec une telle définition, l'objectif serait réaliste.

« Pour couvrir les 50% des PA il faut renforcer le travail. Les comportements ont changé mais pas entièrement. Ce n'est pas facile. Environ 800 personnes ont reçu le message, mais ce n'est pas la même chose que de comprendre et agir différemment. Il y a encore beaucoup de personnes qui ne peuvent pas encore expliquer les droits des peuples autochtones. » Alfred Gampio

Un résumé global par secteur sur la réalisation des droits en rapport avec les objectifs, se présente comme suit :

- **Education** : La prise de conscience témoignée dans tous les villages sur l'importance de la scolarisation, la hausse des enfants scolarisés et les inscriptions dans l'école de Béné (Gamboma) et Béné Eniama témoignent du progrès dans ce volet.
- **Santé** : Une orientation par les mamans-conseils sur certaines maladies de base ainsi qu'un témoignage global sur la prise de conscience des femmes autochtones sur la nécessité d'accoucher dans les hôpitaux – sont les domaines de progrès.
- **Habitat** ; un volet qui n'est pas visé par le projet, on ne peut donc pas parler des résultats a part la prise de conscience par de nombreux foyer sur l'importance de l'hygiène personnel. Beaucoup ont témoigné sur l'envie de gagner de l'argent afin de pouvoir se payer une meilleure maison. L'agriculture pour soi est perçue comme la voie vers cet objectif.
- **Activités génératrices de revenus** : Beaucoup d'activités en cours, encore balbutiantes avec des résultats mitigés, mais il y a unanimité sur l'importance des activités génératrices de revenus.
- **Culture** ; un volet en retard, mais des priorités sont établies basées sur une étude solide. Sept volets sont identifiés et en général confirmés par l'évaluation. La culture des peuples autochtones est primordiale pour sauvegarder et renforcer leur identité.

Activités génératrices de revenus

2. Le projet comprend des activités génératrices de revenus dans une petite échelle comme résultat d'un souhait fortement exprimé par le groupe cible. Les autorités congolaises appuient aussi ce volet du projet. Considérer si ce volet a trouvé une forme acceptable, s'il est trop vaste (prend des ressources/temps/intérêt d'autres volets) ou bien pourrait être étendu.

Avec 3 500 000 de CFA et quelques 3%, ce volet a reçu peu de ressources. Les activités agricoles sont en principe un projet en soi-même et pourrait risquer de broyer la vision et l'objectif de l'émancipation des autochtones. Pourtant, nous avons écouté de nombreux commentaires sur l'importance de ce volet et pu constater que les activités agricoles contribuent à concrétiser en pratique les droits et visualisent ou incarnent plusieurs dimensions de la libération des autochtones.

Ce volet comprend plusieurs dimensions complexes avec beaucoup de risques ; d'abord celle de l'agriculture qui est toujours risquée ainsi que celle d'une opération commerciale, donc double risque. Il touche également aux profondeurs de la motivation des autochtones - depuis toujours conditionnés par la gratification directe de la chasse et la cueillette, tandis que l'agriculture demande la patience d'une gratification retardée.

A plusieurs reprises (Nazareth, Oniamva) nous nous sommes trouvés dans une situation où la récolte de manioc a commencé et les communautés ont besoin d'une assistance urgente afin de comprendre la logique du cycle de l'agriculture et les démarches de la vente, gestion d'argent et de semence etc. C'est un travail difficile vu le manque d'une culture de travail collectif, de planning ou d'épargne.

Les agents du ministère de l'agriculture ne semblent pas trop motivés pour encadrer ces activités sur le terrain. Même si la CTPAD détient la compétence, il est préférable d'associer et d'intéresser les agents du Ministère de l'Agriculture pour un encadrement sur le terrain, et nous avons pu constater que cet encadrement est urgent.

AGR	Situation actuelle	Actions nécessaires
Only	Culture de manioc, on commence à récolter, travail par famille. 10 ha labourés dans le cadre du projet commencé par M Onsala, maintenant cédé au projet. 4 ha en exploitation. Il y a du foufou stocké. La vente a commencé par certaines familles en petite quantité.	L'équipe du projet a proposé de s'organiser pour la vente. Il faudra suivre cela de très près pour tirer les leçons.
Mpala	En retard, problème de terre. Pour le moment, pas d'AGR	Décisions sur le futur.
Nsah	4 ha labourés. Problème de tracteur qui demande davantage d'argent pour la pulvérisation. Il faut organiser le comité de gestion. Ils voulaient cultiver de l'igname et du manioc. Ca pourrait démarrer avec le prochain financement. Sentiment d'abandon.	Il faut s'organiser avec les gens de la localité pour profiter du tracteur ensemble. Il faut un minimum de financement afin de réaliser le projet.
Nazareth	4 ha. Un propriétaire terrien a loué le terrain. Culture de manioc, début de récolte, bientôt vente. Un groupement et un appui technique du projet.	Il y a le stockage de manioc. Organiser un comité de gestion, faciliter la vente.
Oniamva	Le Manioc, ça marche. Organisé en groupement. Le champ est très éloigné, 10 ha cultivés et on commence à récolter. Les bantous commencent à intimider.	Il y a le stockage de manioc. Organiser un comité de gestion, faciliter la vente.

Béné	Beaucoup de discussions sur l'argent même d'avance. Problème structurel. Le Min de l'Agriculture a versé de l'argent en avance ce qui a semé des conflits, on a voulu avoir l'argent. 2 ha exploités. Le premier avec manioc et l'igname pour investir dans le deuxième.	Ils n'ont pas encore récolté pour vendre. Il y a un comité de gestion à structurer.
Béné-Enyama	Le maraichage qui a très bien commencé mais après a été délaissé. Très peu de gens qui ont travaillé et se sont découragés par la suite.	C'est bloqué pour le moment. On va convoquer le comité local pour analyser la situation et décider sur le futur.

« Si on peut travailler les grands champs, on va être libérés comme les bantous ».

« C'est le travail qui va nous libérer. »

« Nous avons besoin du tracteur avant que les bantous reprennent le terrain. »

Interlocuteurs à Nsah.

Il faut donc plus de ressources financières pour renforcer et consolider ce volet de concrétisation du projet, et il faudra que l'équipe exécutive trouve au plus vite la formule pour transmettre ces capacités à l'équipe départementale afin d'encadrer au quotidien, et de manière pratique les localités. Les questions pratiques à résoudre sont entre autres :

- Assurer une étude sur le bilan financier des AGR
- Assurer la qualité des produits agricoles
- Assurer la vente et écoulement des produits (à Brazzaville ?)
- Assurer que des structures locales (comités locaux ou autres) sont prêtes à gérer l'argent

La question de procédures de vente reste aussi à finaliser ainsi que les structures de gestion de l'argent de chaque localité. C'est un grand travail qui – en cas de délai - risque d'échouer et contrarier le projet et créer une déception parmi les autochtones engagés.

Il semble que c'est la culture du manioc, du maïs, des arachides ainsi que l'igname qui ont plus de chances de marcher. Il faut probablement limiter le choix des projets à ces produits et renforcer les moyens d'instruction et de formation dans ce domaine. Il faut souligner que l'agriculture reste un grand défi et que c'est possible que l'on puisse trouver d'autres sources de revenus, plus adaptées aux peuples autochtones (des innovations, pharmacopée traditionnelle ou autre).

Le responsable départemental a exprimé le besoin de formation en gestion de projets, ce qui pourra renforcer d'avantage le résultat.

Santé

3. Sous le volet « santé », on a parmi d'autres activités menées dans les villages du projet la dotation d'un petit stock de médicaments de base pour distribution. Considérer la structure et la viabilité de cette pratique et si/comment l'activité peut continuer.

Le petit stock de médicaments a été apprécié et a aussi été quelque chose de tangible livré par le projet. Le stock a contribué à renforcer le message de sensibilisation sur la nécessité de consulter les services de santé. Il semble avoir servi d'initiation et orientation sur les bénéfiques et l'application de la médecine moderne. Selon les interviewées, le déroulement de la distribution a varié selon la maîtrise de la distribution et le dosage de médicaments. Il est pourtant difficile d'envisager une distribution prolongée de médicaments gratuits comme une approche viable.

« Nous sommes contents de l'aide de pharmacie, mais c'est épuisé. On aurait voulu une formation avec. Les mamans-conseils ont été formées sur la santé, l'hygiène et la scolarisation – qui touche maintenant la majorité. La plupart des femmes accouchent maintenant à l'hôpital. Les mamans ont éduqué celles qui voulaient, mais la plupart ne viennent pas à moins qu'on donne quelque chose. »

Interlocuteurs à Béné Eniama

Puisque le but du projet est de faire jouir les autochtones des droits et services des citoyens à part entière, il s'agit à long terme de pouvoir payer pour les services médicaux comme tout autre citoyen. Les autochtones sont très riches en matière de pharmacopée traditionnelle et il vaudra donc mieux valoriser (documentation, promotion) ces ressources déjà disponibles et à la portée de ces citoyens.¹

Le potentiel des activités génératrices de revenus de donner aux autochtones le pouvoir d'achat nécessaire de jouir pleinement des services de la santé, soutien la logique de réaliser des projets AGR viables et ainsi l'approche holistique du projet. Les activités du projet déjà planifiés - de valider les pratiques traditionnelles vont dans ce sensé.

Organisation

4. L'organisation du projet pilote fut mise en place mais le démarrage des activités a été tardif. Le défi était de trouver des représentants de la population autochtone dans la structure directive. Considérer l'organisation actuelle du projet, et proposer des changements éventuels pour que les résultats atteints soient viables au terme de l'appui financier de l'extérieur.

L'organisation du projet s'étend sur cinq niveaux avec les fonctions et observations suivantes.

Dénomination	Fonction	Observations, forces et faiblesses
Présidence de l'EEC Déléguée à la CTPAD	Administration, coordination, suivi du projet	Fortes connaissances en matière de gestion de projets. Collaboration étroite avec le projet et soutien continu.

¹ La pharmacopée traditionnelle est un défi. En même temps les tsouas disposent d'une connaissance appréciée par eux-mêmes et d'autres groupes ethniques, et qui doit être possible à réaliser avec prudence. Un document issu d'OMS dit que 80% des africains font recours à la pharmacopée traditionnelle. Mais en même temps la commercialisation de ces produits nécessite des recherches profondes avant une réalisation éventuelle... <http://www.who.int/bulletin/volumes/86/8/07-042820/en/>

Le Conseil du Projet	Organe supérieur, valide le programme, budget, rapports. Fait le point des activités et donne des orientations. Se réunit deux fois par an. 14 membres.	Seulement des membres individuels ont été rencontrés pendant l'évaluation. Un organe représentatif et important qui selon les concernés mène un vrai débat-critique du projet.
La cellule exécutive du projet	4 personnes : le Responsable, le Chargé de communication et formation, la Secrétaire à l'Administration Finances et logistique ; l'Animatrice du Centre de documentation	Très bien organisé et pertinente. Éloigné du terrain mais neuf visites prévues par an pour assurer encadrement et suivi.
Le responsable départemental	Assure coordination des comités locaux et rend compte à la cellule exécutive. Une personne à plein temps avec un conseiller.	Suit de près le projet mais beaucoup de travail pour un seul à plein temps. Le responsable exprime la nécessité de plus de formation en gestion de projet.
Le Comité local, six personnes pour chacune des sept localités	Organise et suit les activités locales.	Ils organisent le travail chez eux. C'est difficile avec des analphabètes, ne peuvent pas lire les documents et n'ont pas la notion d'un fonctionnement moderne d'un projet. Structure à renforcer de manière continue.

Dans l'ensemble, la structure semble bien conçue avec la remarque qu'il y a beaucoup de responsabilités au niveau local à renforcer. Le centre d'information à Béné pourra devenir un renfort considérable, une fois opérationnel. La voix et la perspective des autochtones semblent être assurées dans la structure du projet et nous avons entendu à plusieurs reprises que les autochtones sont les propriétaires du projet. La présence de l'Animatrice du Centre de documentation dans la Cellule exécutive du projet garantira la perspective aussi bien des femmes (victimes d'une double marginalisation) que des jeunes dans la gestion du projet.

Hors la structure propre du projet, les deux Cellules de Veille établis à Ngo et Gamboma constituent des structures innovantes et très importantes pour la réalisation des droits des autochtones. Nous avons constaté que pratiquement tous les hauts responsables de la société y sont représentés et collaborent afin de sensibiliser leurs services respectifs sur l'application des droits des autochtones. Les cellules constituent une plateforme unique qui donne aux autochtones accès aux plus hauts responsables, au moins en théorie. Il n'y a pas de nombreux cas traités (une dizaine par an) mais l'impact par le principe est important et la sensibilisation de ses services semble acquise. Ils sont aussi eux-mêmes engagés dans la sensibilisation ce qui ajoute un grand poids au message.

Ainsi, l'ambition du projet se concrétise au plus haut niveau et renforce les efforts de l'équipe sur le terrain. Ceci est un modèle avec potentiel d'être répliqué sur le plan national. Nous avons assistés au traitement direct des questions impliquant des autochtones dans différents conflits.

À part ces structures pour renforcer le partenariat tsoua - bantou, on planifie au sein du projet l'introduction de mentors ou conseillers bantous qui pourraient aider les mamans-conseils dans leur travail. Il y a aussi un plan pour former des médiateurs aussi bien bantou que tsoua dans les villages pour résoudre des problèmes quotidiens.

Culture

5. La culture des peuples autochtones est un domaine sensible. Peu d'activités ont eu lieu les deux premiers ans du projet. Considérer combien de ressources on doit investir par rapport à ce volet dans le projet permanent (2018 – 2022)

La culture des peuples autochtones constitue surtout une richesse immense pour l'humanité en voie de disparition. Elle est aussi une source de confiance et de fierté à exploiter dans le renforcement et libération des autochtones. L'équipe du projet a fait un effort louable afin d'étudier, documenter et prioriser les aspects de cette culture à promouvoir par le projet. Ce volet mérite beaucoup plus que les quelques deux et 3% du budget alloué pour 2017. Puisqu'il n'est pas évident de trouver un excédent dans d'autres lignes budgétaires, il serait question de revoir cela pour l'étape prochaine.

Le projet a pris un retard à s'engager dans ce volet et va donc démarrer avec cet argent pour mettre en place le centre d'information à Béné qui sera le pivot des activités culturelles. Le centre a un grand potentiel pour documenter, valoriser et exposer la culture tsoua. Le bâtiment est très modeste et a besoin d'une rénovation. Dans le meilleur des cas, un tel centre et les différentes activités de documentation et mise en valeur - pourraient attirer d'autres financements.

Selon les entretiens de l'évaluation, le volet pharmacopée a souvent été souligné comme une priorité (Nsah, Béné Eniama).

Sur notre culture, la pharmacopée est importante, on se soigne avec – il faut l'étudier, documenter et préserver. Interlocuteurs à Nsah.

Langue et communication

6. Il s'avère que les groupes autochtones différents dans la zone disposent d'une langue – kitsoua – qu'ils peuvent utiliser quand ils se rencontrent, même s'il existe plusieurs dialectes. Considérer quel rôle jouera et quel poids on devra mettre sur le travail avec cette langue dans un projet permanent

Dans toutes les localités où on a discuté cette question, les interviewées ont confirmé que le kitsoua fonctionne parfaitement comme langue de communication entre eux et pour que la sensibilisation atteigne le maximum. Le fait d'utiliser le kitsoua est aussi la plus importante manière de valoriser leur identité, leur langue et culture. Le problème reste pour l'équipe exécutive de s'y mettre. Pourtant il y a des représentants des autochtones qui peuvent traduire (Alfred, Marlaine, Alouabard). En cas de besoin, on peut se servir de la Lingala.

À propos des langues et communication, il y a lieu de noter quelques observations sur le plus grand volet de communication du projet, notamment le travail de sensibilisation dans le projet. Ce travail est basé sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, adopté en 2007, et touchant tous les droits fondamentaux. La République du Congo a ratifié plusieurs conventions et traités qui protègent divers aspects des peuples autochtones en même temps que les autres groupes de populations. En plus, le Congo a mis en place un cadre juridique spécial en ce qui concerne les droits des peuples autochtones. C'est la loi n° 5-2011 du 21 février 2011, portant promotion et protection des droits des populations autochtones. Ce cadre juridique, constitue le fondement du projet et le message clé de la sensibilisation.

Le projet a pris l'initiative louable de traduire les parties phares de la loi 5/2011 sur les droits des autochtones en langue kitsoua. C'est un premier pas innovateur, qui va beaucoup faciliter l'appropriation de la loi et montrer un exemple aux autorités et d'autres acteurs concernés.

Concernant le travail de sensibilisation, les animateurs et mamans dans toutes les localités, sauf Béné, ont souligné que la formation reçue était pertinente et bonne, mais insuffisante et devrait être renforcée. Ils ont clairement pu présenter les sujets traités pendant la formation, notamment l'hygiène personnelle, propreté de la maison, la santé (accent sur l'accouchement dans les hôpitaux mais aussi premières orientations médicales) et la scolarisation. La sensibilisation semble réellement conduire à des comportements changés à tous ces niveaux – même si on ne peut pas mesurer le changement de comportements individuels.

Deuxièmement, ils ont remarqué que au bout d'une séance de sensibilisation ou deux, ils ont eu beaucoup de mal à mobiliser les gens qui s'attendent à un don, collation ou autre signe de rémunération directe. Il est vrai qu'ils prennent de leurs temps, peut-être des activités sur les champs pour venir écouter des discours où on ne voit pas l'intérêt direct. Cette attente est renforcée par les hommes politiques, qui, pendant leurs passages lors des élections, distribuent des cadeaux divers, de l'argent etc. afin d'attirer la masse.

Pendant les entretiens, on a répété les difficultés pour les autochtones de négocier avec les bantous par exemple sur la vente de denrées alimentaires, cueillis dans la forêt.

Il semble que l'équipe du projet a besoin de penser à une espèce de formation continue sur les différentes matières et afin d'approfondir les connaissances sur les questions abordées par les animateurs. On pourrait aussi envisager d'introduire des éléments de jeux de rôle pour dynamiser la formation et armer les participants avec des arguments pertinents. Ce genre de théâtre est actuellement testé dans le projet Gothia. Une proposition à considérer, serait la production et distribution de petit badge métallique avec le logo du projet, la balance, comme preuve d'avoir suivi une séance de sensibilisation.

La portée géographique

7. Le pré projet (2012/13) s'était déroulé en trois zones dans lesquelles des groupes différents de la même catégorie des peuples autochtones vivent. On a élu une zone : le Département des Plateaux, pour le projet pilote, et la pensée initiale fut de continuer dans une ou deux autres zones dans un projet permanent. Les groupes cibles et les responsables du projet pensent – après deux ans d'expérience, de déroulement du projet qu'il serait mieux de prolonger le projet dans la zone actuelle, éventuellement en incluant d'autres villages des PA dans la même zone non comprise dans le projet actuellement. Considérer la portée géographique et la priorité des axes/thèmes et donner des recommandations pour un projet permanent.

Les visites sur le terrain et les délibérations avec l'équipe du projet ont montré que les changements de mentalité visées sont compliqués et demandent beaucoup de temps à être enracinés. Il est vrai que le projet actuel engage une population assez réduite (dans les 1200 personnes) mais si les localités sont abandonnées trop vite, on risque de perdre les acquis du projet et de seulement toucher des localités d'une manière superficielle sans laisser des effets durables. Cela semble être le sort de nombreux projets qui sont passés dans ces localités auparavant. Le projet est en train de – en

même temps – développer des stratégies et des approches par expérimentation, et de les implémenter. Au fur et à mesure que les outils se perfectionnent et les approches se finalisent, il sera probablement plus facile de les répliquer.

Tout porte donc à croire qu'il faudra rester et encadrer les mêmes localités pendant une période de 5-6 ans avant de les lâcher. Avec une équipe plus rodée encore, le soutien d'un centre d'information et un budget approprié il serait probablement possible d'ajouter quelques villages dans la même zone au cours d'un projet permanent avec un horizon de cinq nouvelles années.

Le rôle de l'église

8. L'Eglise Evangélique du Congo est formellement responsable du projet. Dans le projet pilote, les pasteurs/évangélistes locaux sont engagés. Considérer le rôle de l'église au plan national et local dans un projet permanent, et d'une structure permanente du projet quand l'appui de l'extérieur est terminé.

L'Eglise Evangélique du Congo a pris un rôle exemplaire de pionnier dans ce projet de promotion des droits des peuples autochtones. C'est son département de développement qui a facilité aussi bien le planning que l'exécution du projet. Sur le plan local, les pasteurs/évangélistes ont contribué dans la coordination et sensibilisation du projet selon leur capacité. En même temps, il a été clair lors des discussions avec les populations qu'ils considèrent le projet comme appartenant aux autochtones.

À propos de la relation entre l'EEC et les peuples autochtones, le Président de l'EEC, Pasteur Edouard Moukala, a souligné que "ce n'est pas à l'église de dire ce qui est mauvais, elle doit prêcher l'évangile et les aider à faire le triage. En rejetant la culture des PA nous risquons de tuer de bonnes choses. Nous avons perdu beaucoup de notre culture à travers la colonisation. Il ne faut pas créer une autre désarticulation que nous les bantous ont subie avec la colonisation. C'est le discernement que l'église doit suivre. »

Le Président a (lors de l'entretien) demandé que l'université protestante rédige un document « Connaissance des traditions et de la culture autochtones à la lumière des Saintes Ecritures » afin de guider les pasteurs et les évangélistes dans la rencontre avec la culture des peuples autochtones.

Il semble logique que le rôle de l'EEC soit le même pendant un projet permanent. Les pasteurs/évangélistes peuvent continuer de jouer le même rôle et dans le processus ils vont être sensibilisés davantage. Concernant le rôle de l'église quand l'appui de l'extérieur est terminé, d'ici six ans ou plus, il est difficile d'avoir une vision claire, surtout que l'EEC se bat actuellement pour assurer un budget équilibré. Avec cette perspective, il est d'autant plus important de viser l'autofinancement des peuples autochtones afin d'assurer leurs acquis.

Il est aussi possible, qu'un projet très bien conçu et implémenté avec des résultats documentés et un potentiel national (si non international) puisse attirer l'attention et le financement d'autres acteurs (genre agences de l'ONU) avec moins d'idées et plus d'argent quand ils trouvent des projets avec des gens engagés.

En résumé, écoutant les réflexions du responsable départemental du projet, Alfred Gampio :

« J'ai beaucoup travaillé avec les ONG, sur la question des droits des peuples autochtones. Je suis membre du RENAPAC qui travaille avec le gouvernement, L'UNICEF et d'autres partenaires.

Il y a une grande différence entre notre projet et les autres. Ce projet est vraiment en train de donner des fruits. Je sens que les PA sont vraiment bénéficiaires par rapport à d'autres projets. »

Conclusions

Le projet « Droits et culture des populations autochtones en République du Congo » est un projet très bien conçu, cohérent et innovateur au même temps, qui montre déjà des résultats prometteurs dans la promotion des droits des peuples autochtones et influence la société à plusieurs niveaux.

Le projet est très diversifié, et consiste en réalité en plusieurs sous-projets ce qui le rend difficile à gérer mais lui rend en même temps un aspect holistique très important. Si vous maîtrisez tout cela, ça renforcera le projet.

Le projet est également très ambitieux et tous les volets n'ont pas encore été réalisés mais les plans sont établis et au fur et à mesure, c'est probable que le projet va générer beaucoup de nouvelles idées et initiatives. Il faut encourager la notion que ce n'est pas trop grave de se tromper, l'essentiel est d'en apprendre quelque chose et de redémarrer. Il faut se rappeler que le projet fonctionne dans un contexte extrêmement complexe, difficile et souvent inconnu. Les stratégies empruntées par le projet semblent pertinentes et viables et sont en cas de besoin, révisées et améliorées par l'équipe.

Des richesses et valeurs immenses, très peu connues et documentées – sont en train d'être documentées et valorisées. Dans tout cela, l'église joue un rôle important et pionnier – après avoir pendant un centenaire réduit, démonisé et formaté par la force la culture autochtone – avec certaines exceptions et un changement progressif.

Recommandations

À l'égard de la CTPAD et la DNM :

AGR : Cherchez la formule pour transmettre ces capacités à l'équipe départementale afin d'encadrer au quotidien, de manière pratique les localités ; agriculture, commerce, structure de gestion, vente. Essayez d'engager les autorités compétentes d'une manière concrète afin d'assurer l'assistance technique nécessaire. Limitez les choix de cultures, mais restez ouvertes à d'autres volets plus proches des traditions des autochtones.

Organisation : Renforcez le niveau local par la formation continue, un encadrement étroit et l'association des compétences de l'agriculture.

Santé : Valorisez la pharmacopée traditionnelle et promouvez ces ressources disponibles à la portée des autochtones – en parallèle avec la sensibilisation sur l'importance de consulter les hôpitaux quand cela est pertinent.

Culture : Continuez avec l'implémentation des priorités culturelles identifiées du projet et essayez de revoir le financement de ce volet à la hausse pour la prochaine période. Soulignez l'importance du kitsoua en tant que véhicule important de la culture et de l'identité.

Étendu : Consolidez les localités déjà engagées pour une période de 5-6 ans au total, avec l'ajout de quelques villages quand cela est propice. Accordez le temps qu'il faut de sauvegarder les acquis et les changements.

Laissez une grande flexibilité à l'équipe de décider sur la vitesse d'agrandissement.

Gardez et consolidez les volets du projet pilote tout en cherchant des économies là où c'est possible.

À l'égard de l'EEC :

EEC : Continuez d'enraciner les concepts de droits, égalité, respect et inclusion des peuples et cultures autochtones selon leurs propres priorités - dans les paroisses de l'EEC.

Continuez d'inviter d'autres acteurs dans l'implémentation du projet tout en gardant les autochtones comme les vrais propriétaires.

Encore une fois, je tiens à remercier tous ceux qui ont consacré du temps à partager des informations et des réflexions sur cet important projet ainsi que l'équipe du projet pour la facilitation.

Örebro, Suède, 12 décembre 2016

Robert Gustafson

Annexes

1. Termes de Référence
2. Programme de travail
3. Guide d'entretien
4. Activités et résultats
5. Révision des résultats attendus

Annexe 1. Termes de référence

Evaluation du projet pilote

« Droits et culture de la population autochtone en République du Congo »
(Projet Digni 10697)

Objectif de l'évaluation:

Cette évaluation externe fut programmée par les responsables du projet et de la DNM avant le lancement du projet pilote. Son but est de vérifier si les objectifs du projet pilot sont atteints, et de recommander des ajustements par rapport à la suite par un projet permanent.

Fond

Les textes fondamentaux de l'Eglise Evangélique du Congo contiennent un paragraphe appelé « Mission ». Un des points énumère les domaines différents dans lesquels l'église projette s'engager dans la société qui les entoure. La DNM s'est adressé à l'EEC en 2012 pour savoir quels thèmes ils souhaitent prioriser s'il serait possible de trouver un appui financier. La réponse unanime des responsables de l'EEC fut « La population autochtone ». La DNM avait travaillé parmi la Population Autochtone dans la même zone antérieurement. L'église a mené un pré projet financé par Norad/Digni dans trois zones différentes en 2012 qui a abouti à l'élaboration d'une demande d'un projet pilote dans une des zones : Le Département des Plateaux. Les autorités politique au Congo avait déjà fait passer une Loi sur les droits de la Population autochtone, mais avaient quelques difficultés de l'implémenter.

Objectif du projet :

D'ici 2016, au moins 50% des populations autochtones du Département des Plateaux ont accès à un système de promotion et de protection de leurs droits, pour une amélioration de leurs conditions socioculturelles et économiques, et une meilleure cohabitation avec les populations bantoues.

Objectifs spécifiques :

1. Renforcer les capacités des leaders des groupes autochtones pour la sensibilisation aux droits et principes de non discrimination, aux questions d'éducation, de santé et de citoyenneté ;
2. Appuyer l'autonomie économique des populations autochtones, particulièrement celle des femmes ;
3. Appuyer les capacités de diffusion et de valorisation de la culture autochtone

Jusqu'à présent on a mis l'accent sur le premier objectif spécifique et en partie sur le deuxième. Le troisième sera plus focalisé en 2016-2017.

DES QUESTIONS QUE L'EVALUATION SOULEVE ET AUXQUELLES ELLE REpond

1. L'objectif du projet est ambitieux :

D'ici 2016, au moins 50% des populations autochtones du Département des Plateaux ont accès à un système

- **de promotion et de protection de leurs droits,**
- **qui améliore leurs conditions socioculturelles et économiques**
 - **éducation**
 - **santé**
 - **habitat**
 - **activités génératrices des revenus**
 - **culture**
- **qui leur donne une meilleure cohabitation avec les populations bantoues.**

Considérer en quelle mesure on a atteint les résultats que l'objectif du projet a définis et élaborer des recommandations comment on peut atteindre cet objectif ambitieux aux niveaux différents d'une manière viable.

2. Le projet comprend des activités génératrices de revenus dans une petite échelle comme résultat d'un souhait fortement exprimé par le groupe cible. Les autorités congolaises appuient aussi ce volet du projet. Considérer si ce volet a trouvé une forme acceptable, s'il est trop vaste (prend des ressources/temps/intérêt d'autres volets) ou bien pourrait être étendu.
3. Sous le volet « santé » on a parmi d'autres activités munies les villages du projet d'un petit stock de médicaments de base pour distribution. Considérer la structure et la viabilité de cette pratique et si/comment l'activité peut continuer.
4. L'organisation du projet pilote fut mise en place tardivement. Le défi était de trouver des représentants de la population autochtone dans la structure directive. Considérer l'organisation actuelle du projet, et proposer des changements éventuels pour que les résultats atteints soient viables au terme de l'appui financier de l'extérieur.
5. La culture des peuples autochtones est un domaine sensible. Peu d'activité a eu lieu les deux premiers ans du projet. Considérer combien de ressources on doit investir par rapport à ce volet dans le projet permanent (2018 – 2022)
6. Il s'avère que les groupes autochtones différents dans la zone disposent d'une langue – kitsoua – qu'ils peuvent utiliser quand ils se rencontrent, même s'il existe plusieurs dialectes. Considérer quel rôle jouera et quel poids on devra mettre sur le travail avec cette langue dans un projet permanent.
7. Le pré projet (2012/13) s'était déroulé en trois zones dans lesquelles des groupes différents de la même catégorie des peuples autochtones vivent. On a élu une zone : Le Département des Plateaux, pour le projet pilote, et la pensée initiale fut de continuer dans une ou deux autres zones dans un projet permanent. Les groupes cibles et les responsables du projet pensent – après deux ans expérience de déroulement du projet qu'il serait mieux de prolonger le projet dans la zone actuelle, éventuellement en incluant d'autres villages des PA dans la même zone non comprise dans le projet actuellement. Considérer la portée géographique et la priorité des axes/thèmes et donner des recommandations pour un projet permanent.
8. L'Eglise Evangélique du Congo est formellement responsable du projet. Dans le projet pilote, les pasteurs/évangélistes locaux sont engagés. Considérer le rôle de l'église au plan national et local dans un projet permanent, et d'une structure permanent du projet quand l'appui de l'extérieure est terminé.

Recommandations

Les responsables souhaitent des recommandations par rapport aux questions posées dans le point précédent pour des ajustements éventuels du plan d'activités 2017, mais surtout comme base pour l'élaboration des plans d'un projet permanent.

METHODE

Une évaluation externe avec des éléments d'une évaluation participative : Le responsable du projet avec le coordinateur de la CTPAD suivent et participent à l'évaluation quand c'est approprié pendant toute la période au Congo en collaboration avec l'évaluateur externe.

Visite au projet, observations, interviews, entretiens et étude des documents :

- L'équipe d'évaluation contactera des partis prenants différents du projet (DNM, EEC au niveau national, les responsables du projet, autorités politiques locales, organisations des PAs etc.)
- L'équipe d'évaluation mène des entretiens approfondis avec les responsables du projet au niveau central
- Tous les documents du projet sont mis à la disposition de l'équipe, on cite les suivants :
 - o Le rapport du pré projet (2012/13)
 - o Le document du projet pilote (2014-16)
 - o Les budgets 2016 et 2017
 - o Le rapport narratif du projet 2014 et 2015

- Le rapport financier du projet 2014 et 2015
- Le plan annuel 2016-2017

Mais aussi des documents qui montrent le dialogue entre les partenaires différents peuvent être mis à la disposition de l'équipe en cas de besoin.

Chronologie de l'évaluation

Temps et durée : L'évaluation est prévue pour un total de 16 jours. Le travail au Congo aura lieu du 26 octobre au 4 novembre 2016. Les autres jours sont réservés pour préparation et rédaction du rapport en Suède.

Budget : Un budget de NOK 160 000 est ci-joint.

REDACTION DU RAPPORT

Un rapport en français doit être envoyé à la DNM au plus tard 2 semaines après le retour du Congo afin de permettre aux partenaires de l'étudier, considérer les recommandations, préparer un plan pour l'implémentation d'une étude de base, élaborer un document de projet et le budget avant la date limite.

On attend que le rapport comprenne quelques recommandations spécifiques pour le dernier an du projet pilote, mais en particulier par rapport à la présentation du nouveau projet permanent à partir de 2018.

L'EQUIPE D'EVALUATION

Après des entretiens avec Digni, **Robert Gustafson** est demandée de se charger de l'évaluation. Il est un évaluateur très expérimenté, il a évalué et assuré le suivi de plusieurs projets au Congo-Brazzaville, même au sein de l'Eglise Evangélique du Congo. Il est prêt à assumer cette responsabilité. Son CV est transmis à Digni antérieurement. Le CV et d'autres recommandations montrent qu'il possède la compétence nécessaire pour nous donner une base solide d'un développement ultérieure d'un projet ambitieux. En outre, M Jean Marie Ngoma, responsable du projet et M Massamba Prosper, coordinateur de la CTPAD seront des personnes-ressources pendant son séjour au Congo.

L'équipe du projet et l'Eglise Evangélique du Congo tiennent l'entière responsabilité du programme et de la logistique au cours des travaux.

Oslo, le 15 septembre 2016

Viggo Koch
 Conseiller charge de développement et mission
 Eglise Evangélique de Norvège

Annexe 2 Programme de travail avec M. GUSTAFSON

Date	Heure	Lieu	Activités	Intervenants
Mercredi 26.10.16	17h20	Maya -Maya	Arrivée et accueil de M. Gustafson Installation à l'hôtel Hippocampe	Jean Marie Ngoma Alain Didier Massika
Jeudi 27.10.16	8h30	CTPAD	Revisitation du programme de travail	M. Gustafson, CTPAD, Equipe du projet
	9h -10h	Présidence/EEC	Visite de courtoisie au Président de l'EEC	M. Gustafson, CTPAD, Equipe du projet
	10h – 10h30	CTPAD	Pause café	M. Gustafson, CTPAD, Equipe du projet
	10h30- 14h30	CTPAD	Poursuite de la séance de travail	M. Gustafson, CTPAD, Equipe du projet
	14h30-			M. Gustafson, CTPAD,

	15h30	CTPAD	Déjeuner	Equipe du projet
Quartier libre				
Vendredi 28.10.16	10 heures	Brazzaville	Départ pour Ngo	- Jean Marie Ngoma ; - Prosper Massamba ; - Robert Gustafson ; - Alain Didier Massika
	15 heures	Ngo	Installation à l'hôtel et présentation des civilités aux autorités locales	- Jean Marie Ngoma ; - Prosper Massamba ; - Robert Gustafson ; - Alain Didier Massika ; - Equipe départementale du projet
	16 heures	Ngo	Pause repas	
	17 h –19 h	Ngo	Quartier libre	
	19 heures	Ngo	Dîner	
	Samedi 29.10.16	7h30	Ngo	Petit déjeuner
8 h 30		Only	* Visite de la plantation de manioc	- Jean Marie Ngoma ; - Prosper Massamba ; - Robert Gustafson ; - Alain Didier Massika ; - Equipe départementale du projet
14 heures		Ngo	Déjeuner	
16 heures		Ngo	Séance de travail avec la communauté autochtone de Mpala	- Jean Marie Ngoma ; - Prosper Massamba ; - Robert Gustafson ; - Alain Didier Massika ; - Equipe départementale du projet
17h-19h		Ngo	Quartier libre	
	19 heures	Ngo	Dîner	
Dimanche 30.10.16	7h – 8h30		Petit déjeuner	
	9 h – 11 h	Ngo	Culte au temple de Ngo	
	12 heures	Ngo	Echange avec quelques chrétiens (autochtones et bantous) au sujet du projet	- Jean Marie Ngoma ; - Prosper Massamba ; - Robert Gustafson ; - Alain Didier Massika ; - Equipe départementale du projet ; - Pasteur de Ngo
	13 heures	Ngo	Déjeuner	
	14 heures	Ngo	Départ pour Nsah	Jean Marie Ngoma ;
			Echange avec quelques habitants	- Prosper Massamba ; - Robert Gustafson ;

	15 heures	Nsah	(autochtones et bantous) du village au sujet du projet	-Alain Didier Massika ; - Equipe départementale du projet ; - Evangéliste de Nsah
	17 heures	Nsah	Retour à Ngo	- Jean Marie Ngoma ; - Prosper Massamba ; - Robert Gustafson ; -Alain Didier Massika ; - Equipe départementale du projet
	17 h- 19 h	Ngo	Quartier libre	
	19 heures	Ngo	Dîner	
Lundi 31.10.16	7h30- 8h	Ngo	Petit déjeuner	
	8h30-10h30	Ngo	Séance de travail avec la cellule de veille de Ngo	- Jean Marie Ngoma ; - Prosper Massamba ; - Robert Gustafson ; -Alain Didier Massika ; - Equipe départementale du projet ; - Cellule de veille de Ngo
	10h30-10h45	Ngo	Départ pour Nazareth	
	10h45-11h45	Nazareth	Séance de travail avec la communauté autochtone de Nazareth et visite de la plantation de manioc	- Jean Marie Ngoma ; - Prosper Massamba ; - Robert Gustafson ; -Alain Didier Massika ; - Equipe départementale du projet
	11H45-11h50	Nazareth	Départ pour Oniamva	
	11h50-12h50	Oniamva	Séance de travail avec la communauté autochtone d'Oniamva	- Jean Marie Ngoma ; - Prosper Massamba ; - Robert Gustafson ; -Alain Didier Massika ; - Equipe départe- mentale du projet ; -Evangéliste d'Oniamva
	12.50-13 h	Oniamva	Retour à Ngo	
	13h-14h	Ngo	Pause repas	
	14h-15h	Ngo	Départ pour Gamboma	
Lundi	15 heures	Gamboma	- Installation à l'hôtel ; - Civilités aux autorités locales	- Jean Marie Ngoma ; - Prosper Massamba ; - Robert Gustafson ; -Alain Didier Massika ; - Equipe départementale

31.10.16				du projet
	16h30-17h30	Gamboma	Séance de travail avec la communauté autochtone de Béné	- Jean Marie Ngoma ; - Prosper Massamba ; - Robert Gustafson ; -Alain Didier Massika ; - Equipe départe- mentale du projet
	17h30-19h	Gamboma	Quartier libre	
	19 heures	Gamboma	Dîner	
Mardi 01.11.16	7h30-8h30	Gamboma	Petit déjeuner	
	8h30-10h30	Gamboma	Séance de travail avec la cellule de veille de Gamboma	- Cellule de veille de Gamboma ; - Jean Marie Ngoma ; - Prosper Massamba ; - Robert Gustafson ; -Alain Didier Massika ; - Equipe départementale du projet
	10h30-11h30	Gamboma	Séance de travail avec la Force publique de Gamboma	-Force publique ; - Jean Marie Ngoma ; - Prosper Massamba ; - Robert Gustafson ; -Alain Didier Massika ; - Equipe départe- mentale du projet
	12h-13h	Gamboma	Déjeuner	
	13h-16h	Gamboma	Quartier libre	
	16h-17h30	Gamboma	Séance de travail avec la communauté autochtone de Béné	- Jean Marie Ngoma ; - Prosper Massamba ; - Robert Gustafson ; -Alain Didier Massika ; - Equipe départe- mentale du projet ; - Pasteur de Gamboma
	17h30-19h	Gamboma	Quartier libre	
	19h	Gamboma	Dîner	
Mercredi 02.11.16	7h30-8h30	Gamboma	Petit déjeuner	
	8h30-9h30	Gamboma	Départ pour Béné Eniama	- Jean Marie Ngoma ; - Prosper Massamba ; - Robert Gustafson ; -Alain Didier Massika ; - Equipe départe- mentale du projet
	9h30-11h	Béné Eniama	- Visite de l'Ecole ; - Séance de travail avec la communauté	- Jean Marie Ngoma ; - Prosper Massamba ; - Robert Gustafson ;

			autochtone de Béné Eniama	-Alain Didier Massika ; - Equipe départe- mentale du projet
	11h-12h	Béné Eniama	Retour à Gamboma	- Jean Marie Ngoma ; - Prosper Massamba ; - Robert Gustafson ; -Alain Didier Massika ; - Equipe départe- mentale du projet
	12h30-13h30	Gamboma	Déjeuner	
	14h-16h	Gamboma	Synthèse des résultats de la mission	- Jean Marie Ngoma ; - Prosper Massamba ; - Robert Gustafson ; -Alain Didier Massika ; - Equipe départe- mentale du projet
	16h-19h	Gamboma	Quartier libre	
	19 heures	Gamboma	Déjeuner	
Jeudi 03.11.16	7h30-8h30	Gamboma	Petit déjeuner	
	8h30- 14h	Gamboma	Retour à Brazzaville et quartier libre	- Jean Marie Ngoma ; - Prosper Massamba ; - Robert Gustafson ; -Alain Didier Massika ;
Vendredi 04.11.16	9h-11h	Brazzaville	Compte rendu aux Responsables de l'EEC ;	- Jean Marie Ngoma ; - Prosper Massamba ; - Robert Gustafson ; - Responsables de l'EEC
	22h35	Brazzaville	- Retour en Suède	- Robert Gustafson

Annexe 3 Guide d'entretien

Groupe rencontré :

Lieu :

Date :

CTPAD/PA, Leaders, Mamans, Médiateurs, Autorités locales, population Bantou

Qui a initié le projet et pourquoi?

Que veut dire ce système de protection des droits des autochtones ?

50% des populations autochtones du Département des Plateaux bénéficient ?

À quel niveau la réalisation des droits sur le plan par rapport aux objectifs (exemplifié, qu'est ce qui a chanté ?) ;

- Education
- Santé
- Habitat
- Activités de revenus
- Culture

Plus détaillé

Que veut dire le système qui avance et protège les droits des autochtones (Qu'est-ce qu'il faut afin d'assurer la protection des droits ?);

- Selon les documents du projet?
- Selon les responsables du projet?
- Pour les autochtones?

Est-ce qu'il y a des signes, des résultats de ce système? Réaliste en 2017?

Combien des PA bénéficient d'un tel système/protection actuellement ?

Perspectives de progrès et besoins futurs concernant les différents domaines et jouissance de droits ;

- Enseignement
- La santé
- Habitat
- Activités génératrices
- La culture

« Un fondement pour une meilleure cohabitation avec les bantous. » Progrès ? Difficultés ? Stratégies ?

Choses inattendues dans le projet ?

CTPAD/PA, Leaders, Ministère de l'agriculture

Les projets générateurs de revenus; qui a proposé ?

Objectifs atteints?

Y-a-t-il des revenus ?

Auto suffisance économique, technique?

Est-ce l'organisation bien conçue? Forces – faiblesses ?

Propositions d'améliorations ?

Faudra-t-il les augmenter ou diminuer?

Le rôle des autorités congolaises?

Comment cela va fonctionner après le projet?

CTPAD/PA, Leaders, Mamans

Quels sont les besoins au niveau santé?

Accès ? Discrimination ? Information ?

Est-ce cela la meilleure formule d'aborder le droit aux services de santé?

Qu'est-ce qui a changé avec le projet?
Connaissance et exploitation des médecinetrad. /Coppée ?
Propositions d'améliorations ?

CTPAD/PA, Leaders, Mamans

Qui dirige le projet ?
Qui en est le propriétaire ?
Quels sont le rôle et l'influence des PA ?
Comment se fait la communication ?
Forces et faiblesses de la structure actuelle ?
Propositions pour amélioration ? Structure après ?
Quel doit être le rôle du projet pour la culture des PA ?

CTPAD/EEC, PA, Leaders, Mamans, Autorités locales

Quel rôle peut jouer la **langue Kitsoua** dans la communication du projet ?
Comment le projet doit communiquer avec les considérés ?
Comment réussit jusqu'à maintenant ? Est-ce que les buts sont connus ?
A quel niveau les objectifs ont été atteints dans le dép. des Plateaux ?
Quelles sont les raisons pour ajouter d'autres zones pour un projet permanent ?
Quelles sont les raisons contre un élargissement ?
Quel rôle a joué l'EEC dans le projet jusqu'à maintenant sur le plan local et national ?
Quel rôle doit jouer l'EEC sur le plan local et national du projet ?
Qui est le propriétaire du projet ?
Quelles sont la volonté et la stratégie de l'EEC pour assurer la pérennité ?

Annexe 4
 Activités et Résultats

Activité planifié	Résultat immédiat. Changement d'habitude, actions, relations (escomptés)?	Commentaires
Axe 1a : Renforcer les capacités des leaders et organisations autochtones pour la sensibilisation aux droits et aux principes de non discrimination		
a. Formation des leaders et organisations autochtones à l'éducation aux droits humains, aux droits spécifiques des populations autochtones, aux principes de non discrimination ;	28 leaders autochtone formés. Une formation de cinq jours en deux sessions. Des séminaires. D'abord les droits et puis comment les communiquer. Former des leaders qui soient capables d'aller parler à leurs populations	On a vu des leaders capables de communiquer. Il y avait un côté pratique où on les suivait sur le terrain. On a pris les grands thèmes pour expliquer Égalité devant les droits. Le droit à l'éducation. La santé, le droit à l'accès aux services. Maladie – soins. Droits à la propriété. La plus part ont quitté les terres ancestrale. Comprendre les règles. Domaine de travail. Travaillez pour vous-mêmes
b. Sensibilisation des autorités locales, la force publique, les membres des organisations de la société civile aux droits de l'homme, aux droits des populations autochtones et aux principes de non-discrimination.	Les parents PA étaient les premiers. Des sessions de sensibilisation 3 jours de formation par l'équipe. Discuter ensemble, contribuer au projet. Les autorités admin. et chefs coutumières formés sont au nombre de 92. 33 militaires. Gendarmes formés par eux-mêmes. Mené à la mise en place des cellules de veille. Les bantous ont compris que les PA sont suffisamment marginalisés pour mériter l'action.	Un engagement notable des autorités dans la promotion des droits des PA. Ces autorités sont allées dans les villages, les quartiers et les églises pour faire la sensibilisation. Le faite que ce des haut responsables qui assure que les droits sont les mêmes. Il y a des bantous qui se sont culpabilisé par leurs actions dans le passé.
c. Organisation de campagnes de sensibilisation à l'égard des populations des zones d'intervention (Bantous et PA) sur les droits humains, les droits spécifiques des populations autochtones et aux principes de non discrimination ;	C'est les 28 leaders formés qui ont assuré ces campagnes de sensibilisation. Un minimum de 1120 personnes touchées. Les rapports ne sont pas parvenus. Les communautés des PA et quelques bantous autour. Le responsable de la cellule de veille a dit que ca fait longtemps qu'il y a eu un cas de discrimination enregistré.	Les gens n'avaient pas entendu passé de cela. Ils sont allés dans les quartiers, commençant par le chef de quartier. On pouvait se rassembler les gens dans une cour, sous les arbres. Les crieurs annonce cela le soir et le matin tôt. Minimum 1 h avec des questions. Il y avait aussi des sensibilisations par des autorités. □

<p>d. Organisation des activités de soutien psychosocial des autochtones affectés par la discrimination.</p>	<p>Programmé pour 2 ans. 206 personnes concernées, hommes, femmes, enfants. L'intervention est avortée faute d'argent.</p>	<p>Un début de prise de conscience, un début de fierté.</p>
<p>Axe 1b : Renforcer les capacités des leaders et organisations autochtones pour la promotion de l'accès à une éducation de base réduisant les attitudes discriminatoires envers les enfants autochtones</p>		
<p>a) Sensibilisation des populations autochtones sur l'importance de l'école et l'implication des communautés en faveur du bien-être des enfants en milieu scolaire ;</p>	<p>C'est l'école de Béné. 65 à l'ouverture et maintenant dans les 85. Le document de projet dit 100% (totalité des enfants du village de Béné). Très peu d'enfants reste dans l'école mais les autorités essaient de les soutenir pour qu'ils réussissent.</p>	<p>Ca a l'air de bien fonctionner. Les parents n'ont pas le réflexe d'envoyer les enfants à l'école. L'éducation est un des messages de la sensibilisation. L'école de Béné-Enyama est pri en charge par le projet, payant enseignant et le kit. Communautaire pas encore reconnu sur la carte. Cela va venir à travers un autre projet sur l'enseignement. UNICEF a donné un kit pour l'école publique de Gamboma.</p>
<p>b) Sensibilisation des enfants et enseignants bantous à la non-discrimination à l'école des enfants autochtones ;</p>	<p>Pas encore eu lieu – sauf la Cellule de Veuille au Lycée. Faire les mêmes sensibilisations que pour les adultes. C'est programme pour plus tard cette année.</p>	
<p>Axe 1c : Renforcer les capacités des leaders et organisations autochtones pour la promotion de la santé au sein des communautés autochtones</p>		
<p>a) Sensibilisation sur l'utilisation des services sanitaires ;</p>	<p>Le thème c'est le droit aux services de la santé. Les PA vont de plus en plus dans les centres de santé. Il y a même un soignant qui va dans les villages.</p>	<p>La sensibilisation s'est fait selon le plan et on remarque des changements. Tous les services sont payant.</p>
<p>b) Sensibilisation sur la prévention du VIH/sida ;</p>	<p>Cela a fait parti des sensibilisations des mamans, couplé aux droits</p>	
<p>c) Sensibilisation sur les règles d'hygiène et d'assainissement ;</p>	<p>Tout le paquet de la formation des femmes.</p>	
<p>d) Sensibilisation des agents de santé à la non-discrimination et à l'éthique</p>	<p>Dans la formation des leaders il y a des agents de santé. Dans les services il y a eu des sensibilisations selon les services, par les responsables de la santé</p>	<p>Le message s'adapte à la réalité des services ; gendarmes, les agents d'agriculture etc. Responsables des services présents dans la cellule.</p>

professionnelle.	(membre cellule)	
Axe 1d. Renforcer les capacités des leaders et organisations autochtones pour la promotion de la citoyenneté et des initiatives de participation à la vie publique des populations autochtones		
a) Plaidoyer auprès des autorités locales pour des mesures incitatives en faveur des populations autochtones en matière d'enregistrement à l'état civil ;	Un début, cela coute chère, une réquisition cout 10 000 F. C'est gratuite à la naissance ce qu'on a informé. On a commencé avec les enfants de Béné et Béné-Eniama. Sans cela vous ne comptez pas.	
b) Sensibilisation des populations autochtones sur l'importance des pièces d'état civil ;	Il y a eu la sensibilisation. Le Sous-Préfet de Ngo a dit : ils sont en train de s'organiser pour donner des actes de naissances des adultes.	
c) Accompagnement des communautés autochtones concernées dans le processus d'obtention des actes de naissance et autres pièces d'état civil ;		
a) Organisation des populations autochtones en groupements d'activités génératrices de revenus (AGR);		
b) Renforcement des capacités des populations autochtones ;		
c) Formation des leaders autochtones en compétences de gestion, de suivi de performance et d'instauration de la	Il y a eu une session théorique, greffe sur le concret. Tant de sac de fougou, comment gérer le projet. Ca sera plus concret. Avoir des semences pour la prochaine culture.	Couvrir aussi bien le cycle agricole que commerciale. Il y avait au début des méfiances, aujourd'hui ils demandent l'encadrement.

culture de responsabilité et du résultat ;		
d) Appui à la promotion de l'éducation des femmes autochtones, la lutte contre les violences et l'amélioration du statut socio-économique des femmes autochtones ;	Ca fait partie du paquet dans les sensibilisations. Bcp d'alcoolisme et de violence.	
e) Organisation des activités d'accompagnement familial, de formation à la gestion du budget et de promotion de l'épargne ;	Une formation a eu lieu, mais trop théorique. Ca fait partie du paquet dans les sensibilisations. Bcp d'alcoolisme et de violence.	
f) Organisation des populations autochtones en groupements d'activités génératrices de revenus (AGR) ;	Selon les localités les comités locaux peuvent gérer cela mais il faudra revoir à qui on a confiance. Le niveau d'implication varie aussi.	
a) Sensibilisation des communautés autochtones et bantoues à la sauvegarde du patrimoine culturel autochtone ;	On a pris un retard, on a démarré et il y a des activités dans le chronogramme. On va aller dans le ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des populations autochtones.	On va leur montrer le travail en matière de vulgarisation de la loi, de la culture et la traduction en langue Kitsoua. Il y a les sept recommandations du rapport sur la culture sur les domaines à travailler. Il y a une étude solide.
b) Organisation de campagnes de communication et de valorisation de la culture autochtone à travers divers canaux de diffusion) ;	On s'est permis de rêver. Trop ambitieux. Il faudra hiérarchiser. C'est pour l'année prochaine. Très peu d'argent, 3% inclus l'animation du centre.	
c) Formation des médiateurs culturels	Investi par la coutume d'un pouvoir de médiation. Précèdele	Rendre les deux leaders bantous et autochtones dans une équipe. Une

bantous et autochtones ;	mariage coutumier. Important dans l'application des droits.	mini-cellule de veille.
d) Création d'une radio communautaire autochtone pour la diffusion de la culture autochtone.	Ce qui est faisable c'est de réaliser des Gamboma a une radio et une télé locale qui ont fait une visite et diffusé des images.	On peut continuer ce travail. Pas réaliste d'avoir son propre radio.
a) Renforcement des capacités opérationnelles des équipes locales d'animation du projet et des organisations autochtones ;	Les rapports entre projet et CTPAD sont des rapports de collaboration. L'équipe départementale a demandé une formation de gestion de projet.	CTPAD est prêt à leur renforcer les capacités. Ils ont droit à cela. Ils sont venus de différentes compétences, pris sur le tat.
b) Organisation de missions d'appui à la planification, de contrôle des activités dans les zones d'intervention ;		
c) Organisation de missions d'audit et d'évaluation externes du projet ;		
d) Assurance d'un appui technique au processus d'appropriation nationale.		

Annexe 5

CHRONOGRAMME DES ACTIVITES ANNEE 2017 – RÉSULTATS PRÉVUS ET CHANCES DE SUCCES **Basé sur une discussion avec la Cellule Exécutive du projet**

Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Réalisme de succès
<p>Objectif spécifique 1 : Renforcer les capacités des leaders des groupes autochtones pour la sensibilisation aux droits et principes de non discrimination, aux questions d'éducation, de santé et de citoyenneté.</p>			
<p>Pertinence : Activités réaliste, impact : Chances d'être réalisé :</p>			
Les enseignants en charge des EA connaissent les droits des PA et les principes de non discrimination et sont capables de les promouvoir	25 enseignants formés	1 session de formation des enseignants à l'éducation aux droits et aux principes de non discrimination dans les écoles des localités du projet	C'est réaliste.
Les enfants autochtones connaissent les droits spécifiques des PA et sont capables d'en parler	100% d'enfants autochtones des écoles des localités du projet sensibilisés	campagne de sensibilisation sur les droits des PA en milieu scolaire	C'est possible. Aux total six écoles. Ca sera en langue Kitsoua. Il y a des supports imagés en voie de production.
Les leaders formés connaissent les droits des PA et s'activent à les promouvoir et les défendre	35 leaders autochtones formés aux droits des PA 35 leaders bantous formés aux droits	Formation des leaders autochtones et bantous aux droits des PA	Les anciens et les nouveaux identifiés. Les anciens ont demandé du renforcement de capacités. Les bantous déjà formés sont essentiellement ceux de la cellule. Il y en eu des leaders bantous formés spontanément.
Les populations sont sensibilisées aux droits des PA et amorcent un changement dans la perception et les mentalités des PA	50% des habitants bantous et autochtones des localités du projet sont sensibilisés aux droits des PA	Campagnes mixtes de sensibilisation aux droits par les leaders formés	C'est possible. Le Sous-Préfet fait ses tournées.
Les situations vécues sont régulées par les médiateurs pour une meilleure cohabitation des deux communautés	70% de situations vécues traitées	Campagne de médiation par les médiateurs formés	Il n'y a pas beaucoup de cas de plaintes. Il y a aussi le problème de connaître les lois et porter plaintes. Ca facilite le vivre- ensemble puisque c'est dans le village qu'on vit ensemble.

Les autochtones s'approprient en leur langue la loi 05/2011 et sont capables de s'y référer dans la défense de leurs droits	80% des autochtones des localités du projet sensibilisés sur les droits des PA en kitsoua	Campagne de sensibilisation sur les droits des PA en kitsoua	C'est des petites localités, on peut atteindre toute la population.
Des supports pertinents sont produits et facilitent la sensibilisation	200 livrets de la loi en Kitsoua ; 250 tee-shirts et casquettes ; 5 kakémonos ; 2 banderoles ; 50 affiches sur les droits	Production de supports de sensibilisation	Livraison en cours.
Les PA s'approprient les bonnes attitudes et les bonnes pratiques en matière d'éducation, de santé et de citoyenneté	80% de parents autochtones connaissent l'importance de la scolarisation des enfants, l'utilisation des services de santé, l'obtention des pièces d'état civil.	1 causerie communautaire pour la promotion de l'éducation, de la santé et de la citoyenneté en milieu autochtone	Un peu plus d'un millier. Ce n'est pas compliqué, ce sont des pratiques qu'il faut mesurer par des interviews et des observations.
Les PA connaissent les attitudes et comportements responsables vis-à-vis du VIH/SIDA, de l'hygiène et de l'assainissement	80% de personnes sensibilisées	1 campagne de sensibilisation sur la prévention du VIH/SIDA, les maladies courantes et les règles d'hygiène et d'assainissement par les mamans relais	Un peu plus d'un millier. Ce n'est pas compliqué, ce sont des pratiques qu'il faut mesurer par des interviews et des observations.
Les EA obtiennent des pièces d'état civil	80% des EA des localités du projet enregistrés à l'état civil	1 campagne d'enregistrement à l'état civil des EA	En dehors du projet, en compte se fier sur la Cellule de veille. Sur un an on peut les atteindre.
Les populations autochtones et bantoues fréquentent le centre et bénéficient de ses activités.	Taux de fréquentation du centre Type et Nr d'activités réalisées	Equipement et fonctionnement du Centre de documentation, d'information et de promotion culturelle (CDIPC)	Ca va être opérationnel l'année prochaine. Après il faudra faire la publicité.

Objectif spécifique 2 : Appuyer l'autonomie économique, le bien-être et le développement des populations autochtones

Pertinence :

Activités réaliste, impact :

Chances d'être réalisé :

Les sources de financement sont diversifiées	Montant des financements acquis	Renforcement du partenariat pour le financement des AGR	S'approcher des ministères
Les femmes PA des localités du projet sont organisées pour l'amélioration de leur statut socio économique	Type et nr d'AGR	Lancement des activités spécifiques génératrices de revenus, en faveur des femmes	C'est la femme qui tient le foyer. On va focaliser sur les femmes en 2017 et elles sont plus mobilisables dès qu'elles ont compris leur intérêt.

Les femmes autochtones connaissent les différentes formes de violences, leurs conséquences et sont capables de s'en prémunir	80% de femmes autochtones sensibilisées sur les violences faites aux femmes	1 session de sensibilisation des femmes autochtones aux violences faites aux femmes	On va les faire avec l'équipe de VBG. Violences basées sur le genre. D'autres sessions organisées l'année prochaine.
Les enfants autochtones bénéficient de l'appui du projet pour leur scolarisation	70 élèves bénéficiaires 3 enseignants communautaires pris en charge par le projet	Appui à la scolarisation des enfants autochtones	C'est déjà acquis à Béné-Eniama.

Objectif 3 : Appuyer les capacités de diffusion et de valorisation de la culture autochtone

Pertinence :			
Activités réaliste, impact :			
Chances d'être réalisé :			
La médecine traditionnelle est valorisée et bénéficie aux communautés	Nombre de tradipraticiens recensés et organisés	Recensement et organisation des tradipraticiens dans les localités du projet	Ils vont s'organiser et les mettre en contact pour la médecine moderne. L'argent est un moyen de promotion sociale. On a écarté les plantes. Organiser et promouvoir. Le souhait est de créer de noyaux de médecine au sien des centres de santé. L'étude a dégagé sept recommandations des autochtones qui vont être introduites dans le plan d'action.
Les chants ; les danses ; les proverbes et les contes des PA sont promus	7 groupes traditionnels identifiés et promus	Organisation des groupes traditionnels de promotion de la culture des PA	Confirmé par l'étude sur la culture.
La journée de solidarité avec les populations autochtones est commémorée	Type d'activités programmées ; Nombre et qualité des participants	Célébration de la journée internationale de solidarité des populations autochtones (9 août 2016)	

Objectif 4 : Assurer la coordination interne et externe du projet

Les données de base comme support d'élaboration du projet national sont disponibles	Rapport d'étude	Etude de base	
Pertinence : Activités réaliste, impact :			

Chances d'être réalisé :			
Le document du projet est disponible et approuvé	Document du projet	Elaboration du document du projet national	
Le budget du projet est disponible et approuvé	Budget du projet	Ebauche du budget du projet national	
Les activités sont suivies et supervisées par l'équipe exécutive	Nombre de missions organisées	Missions d'appui, de suivi, de supervision et de contrôle des activités du projet par l'équipe	
Le bilan du projet est fait et les orientations données	2 sessions tenues	Sessions du Conseil du projet	
Validité du projet assurée auprès des partenaires et bailleurs de fonds	1 atelier organisé	Atelier de présentation du projet national aux partenaires et bailleurs de fonds	
Les activités et comptes du projet sont audités par un auditeur local	1 mission d'audit interne organisée	Audit interne	
Les résultats du projet sont évalués	2 missions de suivi réalisées	Missions de suivi de la CTPAD	